

3 Le Roc du Merle



www.aspect-mars.org

aspect.valmars@orange.fr

Départ Le Falgoux

Balisage : trait + point Jaune

Alt max : 1360 m

Longueur : 9,8 km

Durée : 4h30

Au départ de la place de l'église du Falgoux, suivre la route de Salers / Col de Néronne (D37) sur environ 1 km. Peu après le Rouffier (maison volets bleus en surplomb), prendre un chemin à gauche. Cette partie est commune à quatre itinéraires : GR 400 - balisage rouge-blanc, Tour de pays - balisage rouge-vert, PR le Mars - trait jaune, parcours Aspect Roc du Merle : trait+point jaune.

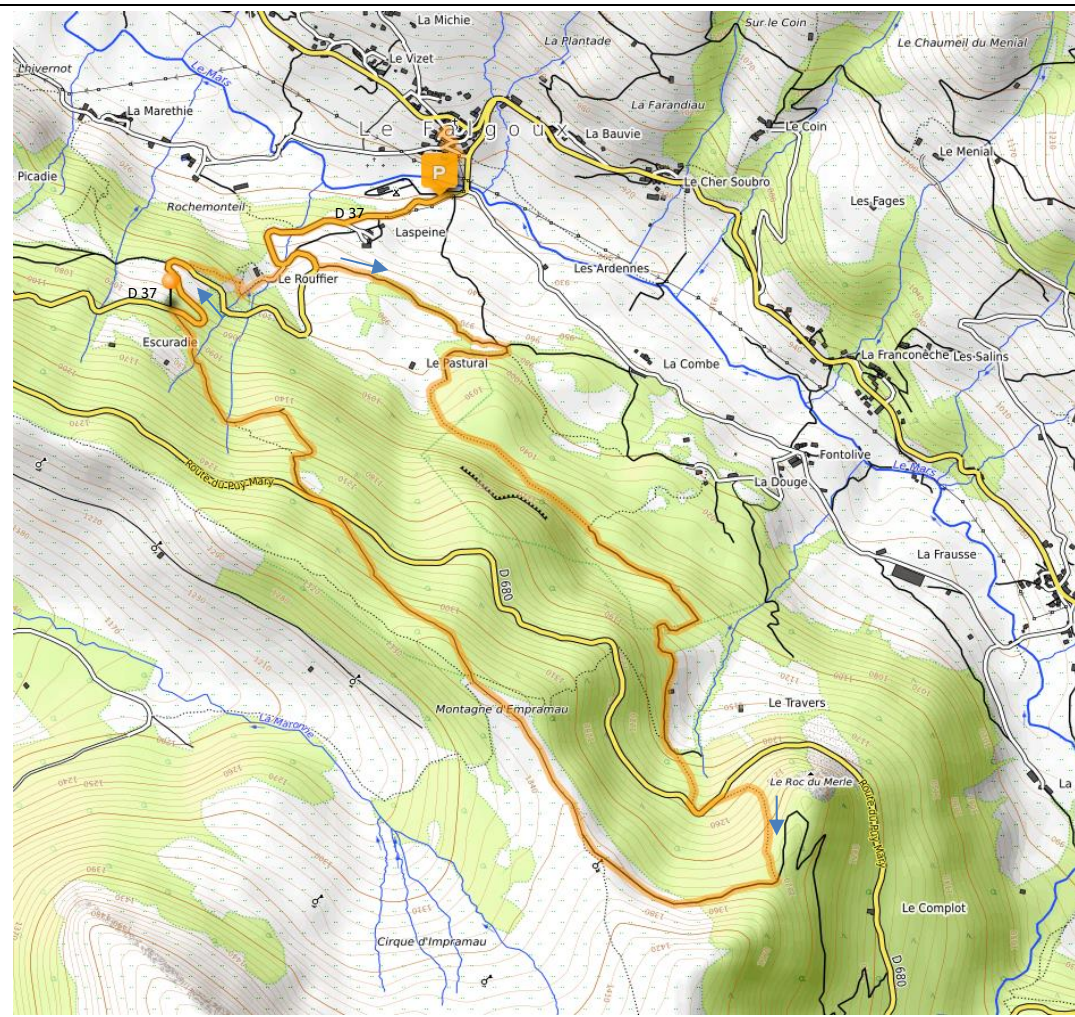
Au premier embranchement, prendre le chemin de droite et faire trace commune avec le GR 400, pendant environ 2 km. Le sentier monte dans la forêt, laisser le GR à main droite peu avant d'atteindre la D680. Prendre la route à gauche, descendre une centaine de mètres puis emprunter la piste forestière à droite. Montée assez raide jusqu'à une clairière.

Pour aller au Roc du Merle, prendre la piste forestière à gauche puis, dans un virage, le sentier à gauche qui monte au sommet. Point de vue remarquable sur le cirque glaciaire et la vallée.

Attention : plate-forme sans protection du côté de la falaise.

Revenir vers la clairière et remonter en face, en direction de la crête. Franchir la chicane, monter jusqu'aux ruines du buron d'Impramau. Suivre la trace 4x4 sur la droite du buron, en bordure d'estive jusqu'à une clôture et descendre la piste jusqu'à la D680. En face sous la route, prendre la piste forestière, elle aboutit sur la D37 au niveau d'une large plate-forme (table de pique-nique, parking et point de départ alternatif). Suivre la route en direction du Falgoux. Après un grand virage, un petit sentier à gauche permet de continuer à descendre en évitant le goudron et mène au Rouffier que l'on contourne par la droite en suivant un ancien ruisseau.

Une fois retrouvé la D37, la suivre jusqu'au Falgoux





www.aspect-mars.org

aspect.valmars@orange.fr



www.aspect-mars.org

aspect.valmars@orange.fr

Association pour la **S**auvegarde du **P**atrimoine de l'**E**nvironnement de la **C**ulture et du **T**emps.

ASPECT agit depuis 1995. L'association porte des projets et des actions pour mettre en valeur les richesses naturelles et patrimoniales de la vallée du Mars.

ASPECT

- Valorise des circuits de balade
- Organise des animations (concerts, conférences, expositions...)
- Edite des brochures thématiques
-

ASPECT est ouvert à tous ceux qui fréquentent ce territoire magnifique, habitants permanents ou visiteurs occasionnels.

L'association agit en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire. Elle bénéficie, en particulier, du soutien des communes Le Falgoux, Le Vaulmier et Saint Vincent de Salers.

Pour en savoir plus ou nous contacter : www.aspect-mars.org

La vallée du Mars est un milieu naturel montagnard...

Pour apprécier pleinement votre balade et préserver cet environnement fragile, il est nécessaire de respecter quelques principes.

- ✓ Equipez-vous correctement et vérifiez la météo avant de partir.
- ✓ Respecter la nature. Ne pas cueillir de fleurs, pas de feu, pas de détritrus...
- ✓ Refermer les accès aux pâtures que vous traversez et veiller à ne pas déranger les troupeaux.
- ✓ Être accompagné de votre chien peut être dangereux et engage votre responsabilité (troupeaux, chiens de protection).
- ✓ En cas d'orage, quitter les sommets, éviter les barbelés, les arbres isolés et les rochers.

En cas d'urgence : composer le 112

Certains chemins ont pu subir des altérations, merci de faire remonter l'information sur notre site www.aspect-mars.org